

Nom de famille :

(Suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) : 

Numéro  
Candidat :

N° d'inscription : 

Né(e)  
le :

Cadre réservé aux candidats pour le choix du sujet de l'épreuve écrite d'application

Le candidat a le choix entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

Choix du candidat Repentir

Sciences et technologie .....

Histoire, géographie, enseignement moral et civique .....

Arts .....

01337

EST STC 4 - HGM 4 - ART 4

# Epreuve d'application

## Fiche de choix de sujet

Obligatoire

### Mode opératoire

1. Renseigner vos informations d'identité dans les champs prévus à cet effet
2. Cocher la case correspondant au sujet que vous avez choisi
3. Insérer votre copie à l'intérieur de la présente fiche et la remettre au surveillant à l'issue de l'épreuve

A

### Consigne de remplissage

- **Cocher une seule case parmi les trois sujets disponibles.**
- Remplir les cases à cocher avec un stylo bille **NOIR** - Ne pas utiliser de **CORRECTEUR**.
- **Cocher la case :**    → sujet 1 ...   Pour **MODIFIER** votre **choix**, sujet 1 ...    
**Ne pas entourer la case :**    → sujet 2 ...   ne raturez pas, mais indiquez seulement sujet 2 ...    
sujet 3 ...   votre nouveau choix sur la **2ème colonne** → sujet 3 ...
- Remplir soigneusement la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la fiche et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.



**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**



**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**

**NE PAS ÉCRIRE SUR CETTE PAGE**

**SESSION 2026**

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----  
**CRPE Supplémentaire**  
-----

Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des  
Sciences et technologie**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Tournez la page S.V.P**

## **Introduction**

En France, le pain occupe une place particulièrement importante dans la culture nationale et l'alimentation quotidienne. Ainsi, la baguette de pain, symbole de la gastronomie française dans le monde, a fait son entrée en 2012 dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

La production du pain mobilise un ensemble de savoir-faire artisanaux et industriels complexes, passant de la sélection, la culture et la récolte de différentes céréales, en particulier celle du blé, à la transformation en meunerie et boulangerie.

En s'appuyant sur le programme d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, ce sujet propose d'illustrer quelques aspects scientifiques et technologiques attachés à la fabrication du pain à partir de la culture du blé.

- Les parties et sous parties sont largement indépendantes.
- Le sujet comporte des questions de nature didactique ou pédagogique, repérées par un astérisque (\*).
- Le jury tiendra compte dans la notation de l'épreuve de la maîtrise de la langue française du candidat.
- Le barème des différentes parties est donné à titre indicatif.

## **SOMMAIRE :**

### **Partie 1 - Le cycle de vie d'une plante cultivée : le blé** / 7 points

- A. Le monde vivant : organisation générale d'un plant de blé
- B. Les conditions favorables à la culture du blé

### **Partie 2 - L'agriculture de précision pilotée par la technologie** / 6 points

- A. Des satellites au service de l'agriculture
- B. Une modélisation de l'arrosage

### **Partie 3 - La panification ou fabrication du pain** / 7 points

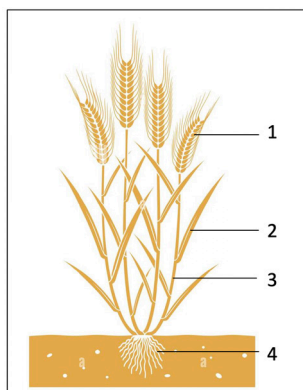
- A. La préparation de la pâte à pain
- B. L'action chimique des levures
- C. Des paramètres influençant la levée de la pâte à pain

## Partie 1 - Le cycle de vie d'une plante cultivée, le blé

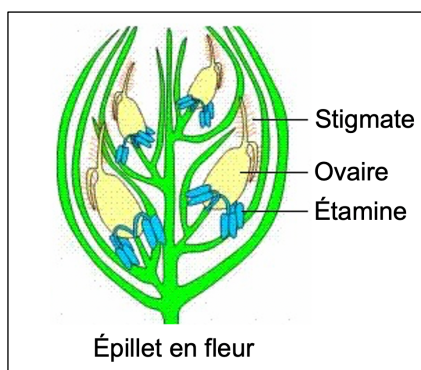
Comprendre le cycle de vie du blé, depuis la graine jusqu'à la plante adulte, permet de mieux appréhender les conditions favorables à sa croissance et à sa reproduction, ainsi que les enjeux liés à sa culture dans un contexte de développement durable.

### A. Le monde vivant : organisation générale d'un plant de blé

Dans le cadre d'une séquence sur le cycle de vie des êtres vivants, un enseignant de CE1 apporte en classe un plant de blé qu'il a prélevé avec l'autorisation de l'exploitant. Dans un premier temps, les élèves observent les différentes parties du plant.



Document 1 - Illustration représentant un plant de blé (source : [alamyimages.fr](http://alamyimages.fr))



Document 2 - Illustration représentant un épillet de blé en fleur (source : <http://svt.ac-dijon.fr>)

#### Question 1

Nommer les termes scientifiques correspondant aux structures désignées par les légendes 1, 2, 3 et 4 sur le **document 1**.

#### Question 2

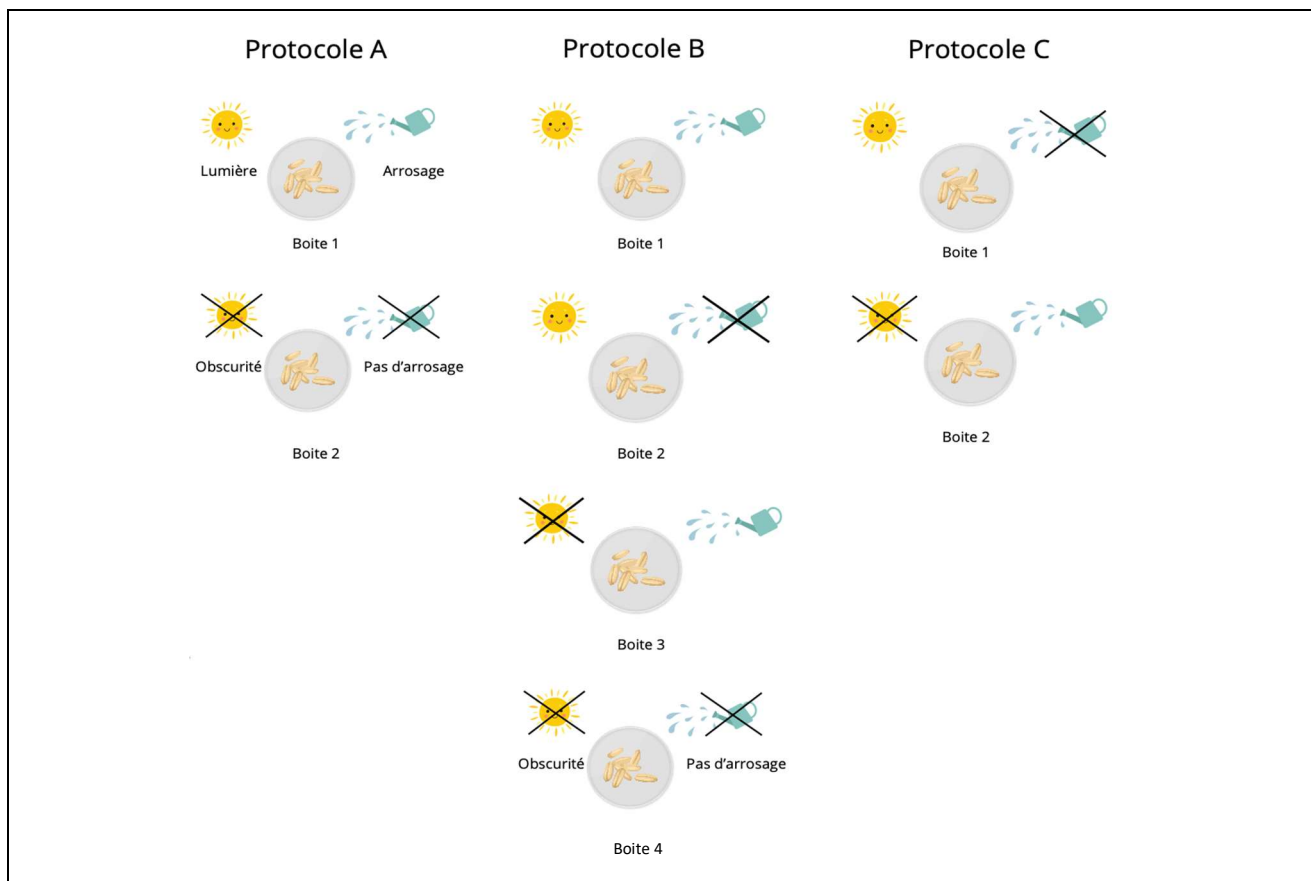
Citer, parmi les légendes figurant sur le **document 2**, représentant des fleurs observables sur un épi de blé, les parties qui correspondent aux organes mâles et celles qui correspondent aux organes femelles.

#### Question 3

Nommer le mode de reproduction d'un plant de blé sauvage dans son environnement naturel.

## B – Les conditions favorables à la germination du blé.

Les échanges avec les élèves se focalisent sur les grains de blé, produits de la reproduction, qui, une fois germés, donnent un nouveau plant. Un travail de réflexion s'engage sur les conditions de germination. Les élèves formulent des hypothèses en citant la lumière et l'arrosage comme facteurs déterminants pour la germination des grains de blé. L'enseignant propose aux élèves d'analyser différents protocoles expérimentaux pour sélectionner celui qui est correct et pour le mettre en œuvre.



**Document 3** - Illustration de trois protocoles expérimentaux cherchant à tester les conditions nécessaires pour la germination des grains de blé (Source : illustration générée par CANVA)

**Retranscription à l'identique de l'écrit de l'élève :** « Je choisis l'expérience A parce que je pourrai voir si les grains de blé ont besoin d'eau et de soleil pour germer. »





**Document 4** - Production écrite d'élève précisant l'expérience retenue en justifiant sa réponse

### Question 4\*

Expliquer pourquoi le protocole choisi par l'élève dans le **document 4** ne permet pas de comprendre précisément le rôle de la lumière et de l'eau dans la germination des grains de blé.

Analyser les protocoles B et C du **document 3**. Indiquer le protocole que l'enseignant proposera aux élèves pour inscrire cette activité dans une démarche scientifique.

Le protocole retenu produit les résultats présentés ci-après (**document 5**).

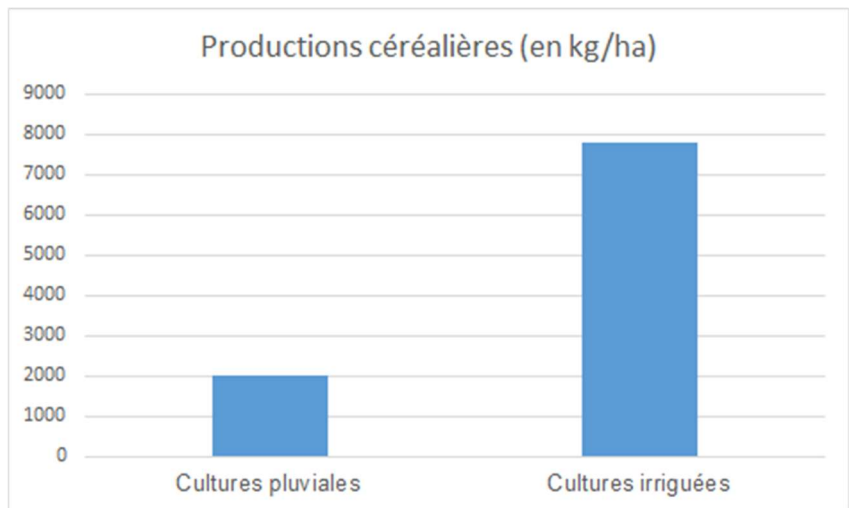
 <p>Document 5a - Germinations de grains de blé de 4, 6, 7 et 8 jours cultivés à 20 °C sur de la vermiculite à la lumière, apport d'eau régulier.</p>	 <p>Document 5b - Germinations de grains de blé de 4, 6, 7 et 8 jours cultivés à 20 °C sur de la vermiculite à l'obscurité, apport d'eau régulier.</p>
 <p>Document 5c – Grains de blé de 8 jours cultivés à 20 °C sur de la vermiculite à la lumière, sans apport d'eau.</p>	 <p>Document 5d – Grains de blé de 8 jours cultivés à 20 °C sur de la vermiculite à l'obscurité, sans apport d'eau.</p>

**Document 5** - Résultats du protocole étudiant les conditions de germination  
 (Source : d'après <https://planet-vie.ens.fr/> et [grainscanada.ca](https://grainscanada.ca))

**Question 5**

Indiquer les résultats et la conclusion que peuvent rédiger les élèves suite à l'exploitation de l'expérience présentée dans le **document 5**.

On s'intéresse ensuite à l'apport d'eau des plants de blé dans un contexte d'exploitation agricole.



**Document 6** - Diagramme présentant le rendement d'une culture de plants de blé en fonction des modalités d'apport en eau (Source : modifié à partir de <https://www.fao.org/>)

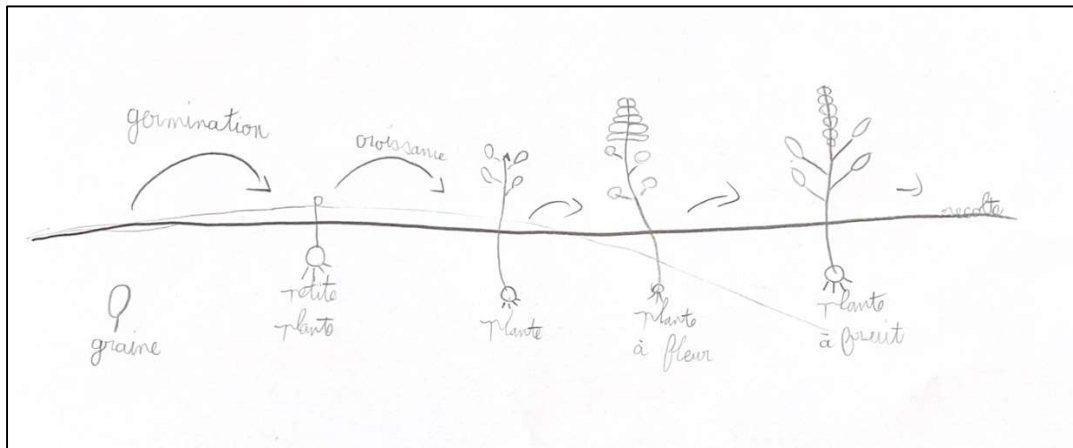
**Question 6**

Décrire le diagramme du **document 6** puis proposer une interprétation des données présentées.

**Question 7\***

Proposer une activité pédagogique qui illustre le rendement de ces deux types de cultures en l'adaptant à des élèves de CE1.

Les données étudiées permettent aux élèves de construire le cycle de vie du plant de blé.  
Le document ci-dessous présente une production d'élève.



**Document 7** - Trace écrite d'un élève de CE1 suite à l'étude du cycle de vie d'une plante

**Transcription des légendes :** « graine, germination, petite plante, croissance, plante, plante à fleur, plante à fruit, récolte »

**Question 8\***

Proposer une explication au fait que la production de l'élève dans le **document 7** soit linéaire et ne réalise pas un cycle.

## Partie 2 - L'agriculture de précision pilotée par la technologie

### A. Des satellites au service de l'agriculture.

Pour aider les agriculteurs à mieux gérer leurs cultures, la société Spotifarm a conçu une solution simple et innovante. Grâce aux images fournies par plusieurs satellites, il est possible de suivre régulièrement l'état d'une parcelle et de calculer un **indice de végétation**. Cet indice reflète l'état de santé des plantes.

À partir de ces données, l'outil produit des **cartes de modulation**. Elles indiquent précisément les zones qui nécessitent plus ou moins d'intrants (engrais, eau, etc.). Ainsi, au lieu d'appliquer la même dose partout, l'agriculteur adapte son intervention en fonction des besoins réels de chaque zone.

# Analyser l'hétérogénéité

Notre indice de végétation tient compte des facteurs qui influencent les images de vos parcelles. Comme :

- la couverture du sol
- le niveau de biomasse,
- la teneur en azote de la plante
- le taux d'humidité de la plante
- et la couverture nuageuse.



**Document 8** – Document publicitaire indiquant les avantages de cartes de modulation  
(Source : <https://www.spotifarm.fr>)

Cette approche permet non seulement de **réduire les coûts**, mais aussi d'**améliorer les rendements** tout en favorisant une gestion plus respectueuse et plus précise des cultures qui s'inscrit dans un cadre de développement durable.



**Document 9** - Les 17 objectifs de développement durable (Source : <https://www.agenda-2030.fr/>)

### Question 9

À l'aide du **document 9**, identifier, en le justifiant, deux objectifs de développement durable mobilisés lorsqu'un agriculteur utilise la solution présentée dans le **document 8**.

## B. Une modélisation de l'arrosage.

Une enseignante de cycle 3 souhaite mettre en évidence l'apport de la technologie pour faciliter le travail des agriculteurs. Elle décide donc de mettre en place une activité permettant d'illustrer l'arrosage d'une parcelle en fonction de son indice de végétation.

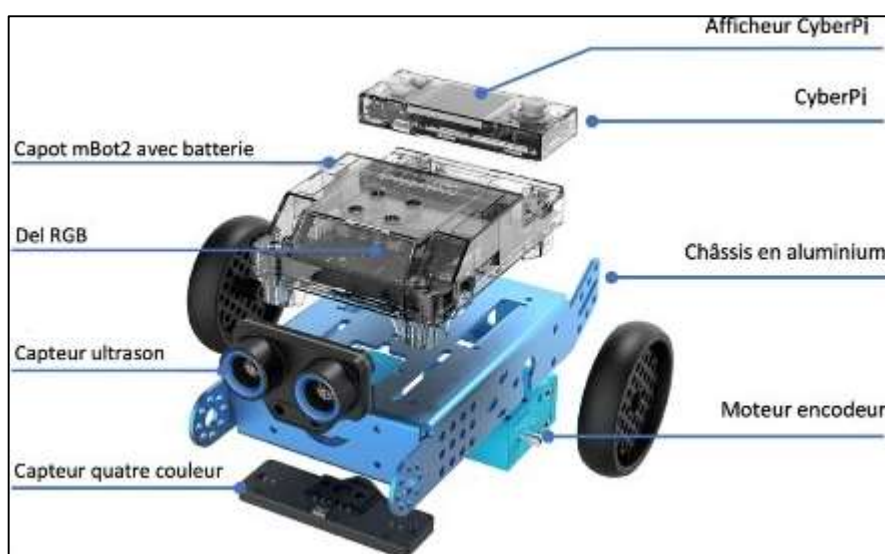
Pour cela, Elle dispose du matériel suivant :

- 6 cartes imprimées format A3 d'une parcelle (**Document 10**) comportant :
  - Des zones **vertes**, représentant un indice de végétation satisfaisant et ne nécessitant aucune intervention,
  - Des zones **rouges/jaunes**, correspondant à un indice de végétation dégradé et devant faire l'objet d'un arrosage.



**Document 10** - Exemple de carte imprimée au format A3  
(Source : [spotifarm.fr](http://spotifarm.fr))

- 6 robots **mBot2** équipés d'un **capteur quatre couleurs** permettant d'identifier les zones à arroser.



**Document 11** - Schéma éclaté du robot mBot2 légendé, avec sa carte programmable CyberPi  
(Source : <https://codefi.dane.ac-versailles.fr/>)

Fonctions techniques	Solutions techniques
Convertir l'énergie électrique en énergie mécanique	1
Détecter les zones de la parcelle à arroser	2
Notifier par un texte la nécessité ou non d'un arrosage.	3
Traiter l'information	4
5	Batterie

Document 12 - Associations fonctions techniques /solutions techniques du robot mBot2

### Question 10\*

Proposer une organisation pédagogique structurée de la classe afin de faire émerger la fonction du robot « identifier les zones à arroser et avertir l'utilisateur ».

### Question 11

En s'appuyant sur les documents 11 et 12, indiquer la fonction technique ou la solution technique associée à chaque pastille numérotée.

Pour initier les élèves à la programmation, l'enseignante programme chaque robot afin qu'il adopte le comportement suivant : le robot se déplace sur la feuille représentant la parcelle et détecte les couleurs présentes. Selon la couleur détectée, il indique soit « ARROSER », soit « PAS D'ARROSAGE NECESSAIRE ».

Rappel : les zones **vertes** représentent un indice de végétation satisfaisant et ne nécessitent aucune intervention ; les zones **rouges/jaunes** correspondent à un indice de végétation dégradé et doivent faire l'objet d'un arrosage.

L'enseignante propose aux élèves de travailler sur le sous-programme permettant d'afficher des ordres en fonction des couleurs détectées.

Elle propose aux élèves l'activité suivante :

**Travail à faire**

- 1) Allumer le robot puis, à l'aide de la télécommande, le déplacer sur la parcelle représentée sur la feuille A3.
- 2) Analyser le fonctionnement du robot en observant les messages sur l'afficheur.
- 3) Compléter le texte suivant :

**Répéter**  
**Si couleur \_\_\_\_\_ détectée alors**  
**Afficher \_\_\_\_\_**  
**Sinon**  
**Afficher « ARROSER »**  
**Fin de répéter**

Document 13 - Consignes données aux élèves

### Question 12\*

À l'aide de l'annexe 1, citer précisément deux compétences ciblées par l'activité du document 13.

Une fois l'exercice corrigé, l'enseignante demande aux élèves de créer le sous-programme correspondant.

The image displays three mBlock programs, labeled Programme 1, Programme 2, and Programme 3, each enclosed in a blue oval. Each program starts with a 'définir Détection couleurs' block. Programme 1 and Programme 3 use a 'pour toujours' loop containing an 'if' block. In Programme 1, the 'if' block checks 'couleur vert détectée par le capteur de couleur port 1 ?'. If true, it displays 'PAS D'ARROSAGE NECESSAIRE'; if false, it displays 'ARROSER'. Programme 2 lacks the 'pour toujours' loop, so the 'if' block and its actions are only executed once. Programme 3 has the 'if' block and 'ARROSER' action in the 'alors' branch, and the 'PAS D'ARROSAGE NECESSAIRE' action in the 'sinon' branch.

Document 14 - Exemple de programmes réalisés par les élèves (réalisé avec le logiciel mBlock)

### Question 13\*

À partir du **document 14**, proposer une remédiation permettant aux élèves ayant produit le programme 2 de comprendre leur erreur.

### Question 14

À l'aide du **document 14**, parmi les programmes 1 et 3, déterminer le programme correct. Justifier.

## Partie 3 - La panification ou fabrication du pain

La fabrication du pain, pratiquée depuis des siècles, met en jeu divers phénomènes physico-chimiques. Par exemple, l'évolution de la pâte résulte de plusieurs paramètres physiques et chimiques, qui déterminent la texture, la saveur et l'aspect final du pain.

Un professeur des écoles choisit d'étudier avec ses élèves l'influence de l'un de ces paramètres.

### A. La préparation de la pâte à pain.

Le **document 15** présente une recette possible de fabrication de pain.

# Pain

**INGRÉDIENTS**

 250 g de farine	 150 mL d'eau	 1/2 cuillère à café de sel	 1 sachet de levure de boulanger
--	---	---	--

**USTENSILES**

 1 saladier	 1 verre doseur	 1 gobelet	 1 cuillère à café	 1 balance	 1 torchon	 1 four
--	--	---	---	---	---	--

**PRÉPARATION**

<b>1</b>		Dans le saladier, mélanger le sel et la farine
<b>2</b>		Dissoudre la levure dans un peu d'eau tiède
<b>3</b>		Faire un puit dans la farine, verser la levure et l'eau. Mélanger à la main jusqu'à obtenir une pâte très molle
<b>4</b>		Pétrir pendant 5 minutes A la fin votre pâte doit être souple et homogène
<b>5</b>		Recouvrir la pâte d'un linge et laisser reposer 30 minutes
<b>6</b>		Fariner votre main et chasser l'air pour enlever le gaz puis donner la forme souhaitée à votre pâte
<b>7</b>		Rangement Cuisson 12 à 15 minutes à 240 °C

**Document 15** - Recette donnée aux élèves de CM2 (Source : illustration générée par CANVA)

### Question 15

Identifier les quatre grandeurs physiques présentes dans le **document 15**. Pour chacune d'elles, préciser le nom de l'unité utilisée dans cette recette, et son symbole.

L'enseignant demande à ses élèves de décrire, par écrit, la méthode employée pour mesurer, à l'aide d'une balance numérique, la masse de farine requise dans la recette.

### Question 16\*

Indiquer au moins trois critères de réussite de mesure de la masse de farine à l'aide d'une balance numérique.

On met un récipient.  
On met la farine jusqu'à 250.

#### Document 16 – Production écrite d'élève

(transcription à l'identique de l'écrite de l'élève : « On met un récipient. On met la farine jusqu'à 250. »)

### Question 17\*

Analyser la production de l'élève présentée dans le **document 16** en précisant un point positif concernant la méthode décrite et deux points à améliorer.

Les élèves n'ont pas de verre doseur à leur disposition pour réaliser la pâte à pain.

### Question 18

Sachant que la masse volumique de l'eau est de  $1 \text{ kg}\cdot\text{L}^{-1}$  à  $20^\circ\text{C}$  (température de la classe), proposer une solution alternative pour mesurer précisément le volume d'eau requis pour la recette. Justifier à l'aide d'un calcul ou d'un raisonnement simple.

## B. L'action chimique des levures.

Pour faire « lever » une pâte à pain, on ajoute aux ingrédients une petite quantité d'organismes vivants microscopiques (levures et/ou bactéries) qui, en se nourrissant des glucides présents dans la farine, produisent des bulles de gaz (dioxyde de carbone) qui assurent le gonflement du pain avant cuisson.

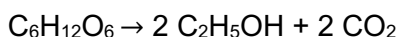
La levure dite « de boulanger » est un mélange de différentes souches de *Saccharomyces cerevisiae*, tout comme la levure de bière (les deux ne différant que par la composition des souches en présence). Cette levure est utilisée depuis l'antiquité pour faire du pain, du vin, de la bière et autre boisson fermentée, même s'il faut bien sûr attendre les travaux de Pasteur au XIX<sup>e</sup> siècle pour en découvrir l'identité.

Document 17 - Pourquoi la pâte à pain lève-t-elle ? (D'après <https://www.mnhn.fr/>)

### Question 19

À l'aide du **document 17**, justifier, en citant au moins un réactif et un produit, que l'action des levures dans la pâte à pain provoque une transformation chimique.

Dans une première approximation, on peut modéliser la transformation chimique qui a lieu dans la pâte à pain, appelée « fermentation », par l'équation de réaction suivante :



### Question 20

Donner la formule chimique du gaz qui assure le gonflement du pain.

### Question 21

Préciser la composition atomique de l'espèce chimique de formule  $\text{C}_6\text{H}_{12}\text{O}_6$ .

### Question 22

Montrer que l'équation de réaction proposée est bien équilibrée (ajustée).

La fermentation conduit à la formation d'éthanol, aussi appelé alcool éthylique, de formule chimique  $C_2H_5OH$ . La température d'ébullition de l'éthanol est d'environ  $78^{\circ}C$ , à la pression atmosphérique.

### Question 23

La température de cuisson du pain étant de  $240^{\circ}C$ , indiquer ce qu'il advient de l'éthanol lors de cette cuisson et nommer le changement d'état physique qui a lieu.

### C. Des paramètres influençant la levée de la pâte à pain.

La levée de la pâte à pain repose sur plusieurs transformations physico-chimiques. Parmi les paramètres influents, le pH et la température jouent un rôle essentiel dans le développement de la pâte et la réussite de la cuisson.

Les levures *Saccharomyces cerevisiae*, employées pour la fabrication du pain, présentent une activité fermentaire optimale dans un environnement légèrement acide : une acidité excessive inhibe les levures.

### Question 24

Parmi les valeurs de pH suivantes, identifier, en justifiant, celle qui caractérise un environnement favorable à l'activité des levures : pH = 1, pH = 5, pH = 8, pH = 12.

L'enseignant demande à ses élèves de cycle 3 d'élaborer des expériences afin de mettre en évidence l'influence de la température sur la levée de la pâte à pain.

Voici les idées de 3 groupes d'élèves.

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
On partage la pâte en 2 parts égales, on met la première dans la classe et la deuxième dans un four réglé à $30^{\circ}C$ . On observe laquelle lève le plus vite.	On partage la pâte en 2 parts égales, on met la première dans le noir dans un placard et la deuxième dans la classe. On observe laquelle lève le plus vite.	On partage la pâte en 2 parts égales, on met la première dans la classe et la deuxième dans un réfrigérateur. On observe laquelle lève le plus vite.

Document 18 - Tableau de présentation des activités proposées dans chaque groupe

### Question 25\*

Analyser la pertinence scientifique et la validité expérimentale des trois protocoles proposés dans le document 18 pour étudier l'influence de la température sur la levée de la pâte à pain.

Après avoir discuté du protocole, la classe partage la pâte en trois parts égales. L'une est placée au réfrigérateur ( $T = 4^{\circ}C$ ), l'autre dans la salle de classe ( $T = 19^{\circ}C$ ) et la dernière dans un four ( $T = 30^{\circ}C$ ). Après une dizaine de minutes, les élèves observent que la pâte qui lève le plus vite est celle placée à  $30^{\circ}C$  et que celle qui lève le plus lentement est celle placée à  $4^{\circ}C$ . Ils concluent que « plus la température est élevée, plus la pâte lève rapidement ».

### Question 26\*

Discuter la pertinence de la conclusion construite par les élèves.

**Annexe 1 - Extrait du programme de cycle 3**  
(d'après le BOEN n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n°25 du 22 juin 2023)

Compétences travaillées	Domaines du socle
<p><b>Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formuler une question ou un problème scientifique ou technologique.</li> <li>• Formuler des hypothèses fondées et qui peuvent être éprouvées.</li> <li>• Concevoir et mettre en œuvre des expériences ou d'autres stratégies de résolution pour tester ces hypothèses.</li> <li>• Proposer et/ou suivre un protocole expérimental.</li> <li>• Participer à l'élaboration et à la conduite d'un projet.</li> <li>• Utiliser des instruments d'observation, de mesure, des techniques de préparation, de collecte.</li> <li>• Exploiter des documents de natures variées et évaluer leur fiabilité.</li> <li>• Modéliser des phénomènes naturels.</li> <li>• Étudier les phénomènes naturels en mobilisant des grandeurs physiques et en réalisant des calculs.</li> <li>• Interpréter des résultats de façon raisonnée et en tirer des conclusions en mobilisant des arguments scientifiques.</li> <li>• Communiquer sur les démarches, les résultats et les choix en argumentant.</li> </ul>	<p>Domaine 2 Les méthodes et les outils pour apprendre</p> <p>Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>
<p><b>Concevoir, créer, réaliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Imaginer un objet technique en réponse à un besoin.</li> <li>• Associer des solutions technologiques à des fonctions techniques.</li> <li>• Concevoir et réaliser une maquette pour modéliser un phénomène naturel ou un objet technique.</li> </ul>	<p>Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>
<p><b>Pratiquer des langages</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre compte de ses activités en utilisant un vocabulaire précis et des formes langagières spécifiques des sciences et des techniques.</li> </ul>	<p>Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploiter un document constitué de divers supports (texte, schéma, graphique, tableau, algorithme simple, carte heuristique).</li> <li>• Utiliser différents modes de représentation (schéma, dessin, croquis, tableau, graphique, texte, etc.) et passer d'une représentation à une autre.</li> <li>• Expliquer un phénomène à l'oral et à l'écrit.</li> </ul>	
<p><b>Mobiliser des outils numériques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des outils numériques pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>– communiquer des résultats ;</li> <li>– faire des recherches ;</li> <li>– traiter des données ;</li> <li>– simuler des phénomènes.</li> </ul> </li> <li>• Appliquer les principes de l'algorithmique et de la programmation par blocs pour écrire ou comprendre un code simple.</li> <li>• Modifier ou paramétrer le fonctionnement d'un objet communicant.</li> </ul>	<p>Domaine 2 Les méthodes et les outils pour apprendre</p>
<p><b>Adopter un comportement éthique et responsable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement.</li> <li>• Comprendre et expliquer des décisions collectives et responsables.</li> </ul>	<p>Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen</p> <p>Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p><b>Se situer dans l'espace et dans le temps</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les notions d'échelles spatiale et temporelle et en citer quelques ordres de grandeur caractéristiques.</li> <li>• Identifier comment se construit un savoir scientifique en lien avec un contexte historique, géographique, économique et culturel.</li> </ul>	<p>Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine</p>
<p><b>Faire preuve d'esprit critique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des sources d'informations fiables.</li> <li>• Vérifier l'existence de preuves et en évaluer la qualité.</li> <li>• Évaluer la pertinence des arguments et/ou identifier des arguments fallacieux.</li> <li>• Distinguer ce qui relève d'une croyance de ce qui constitue un savoir scientifique.</li> </ul>	<p>Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre</p> <p>Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p>

**EST STC 4**

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des  
Sciences et technologie**

**Concours Externe - Créteil**

<b>Public</b>	<b>Concours EXT CRE PU</b>	<b>Épreuve 103A</b>	<b>Matière 2041</b>
---------------	--------------------------------	-------------------------	-------------------------

**Concours Externe - Versailles**

<b>Public</b>	<b>Concours EXT VER PU</b>	<b>Épreuve 103A</b>	<b>Matière 2041</b>
---------------	--------------------------------	-------------------------	-------------------------

## SESSION 2026

### CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

-----  
**CRPE Supplémentaire**  
-----

Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

#### **Épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique**

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**Composante : EMC (12 points)**

Vous enseignez en classe de CE1. Vous souhaitez travailler sur les valeurs et les principes de la République française, dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique.

1. Définissez et expliquez ce qu'est la fraternité, en vous appuyant sur vos connaissances et sur le dossier documentaire fourni.
2. Construisez une séquence en précisant pour chaque séance son titre, les compétences et les connaissances travaillées. L'une d'entre elle devra porter sur la fraternité.
3. Détaillez votre séance portant sur la fraternité.

**Composante Histoire : 8 points**

1. Vous enseignez en classe de CM1 et vous préparez une séance d'apprentissage portant sur le sous-thème « Henri IV et l'Édit de Nantes » du thème 2 du programme d'histoire.

Précisez dans quel contexte s'inscrit l'Édit de Nantes.

2. Indiquez l'exploitation pédagogique que vous faites de l'extrait de l'Édit de Nantes (document 10) dans le cadre de la séance, en précisant vos objectifs de connaissances et de compétences.

## Sommaire

**Document 1.** Programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP, BOEN n°24 du 13 juin 2024.

**Document 2.** Extraits : *Vers une école de la fraternité*, Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République, Ministère de l'éducation nationale, février 2025.

a. La fleur de la fraternité, février 2025, p.8-9

b. « L'école, creuset" de la fraternité humaine et républicaine », par Abdennour Bidar et Christine Darnault, p. 17.

**Document 3.** Extraits de : « Des « défis coopétitifs » pour des rencontres Usep inclusives et citoyennes », article du 05/09/2025, <https://www.usep.org/ressources/des-defis-coopetitifs-pour-des-rencontres-usep-inclusives-et-citoyennes/> consulté le 22/09/2025.

**Document 4.** La Charte de la laïcité, version expliquée aux enfants, proposée par Milan Presse et la Ligue de l'enseignement - illustration © Jacques Azam

**Document 5.** Projet de collecte solidaire de jouets, année 2022-2023, en partenariat avec ecomaison, académie de Versailles

**Document 6.** Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (histoire, cycle 3), d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023.

**Document 7.** Extraits de Joël Cornette, « 1562-1598. Un sanglant apogée » dans *L'Histoire*, Éditions Croque Futur, n°496, juin 2022, pp.46-53.

**Document 8.** Huile sur bois de François Dubois, Le massacre de la Saint-Barthélemy, entre 1572 et 1584, Lausanne, musée cantonal des Beaux-Arts.

Source : <https://www.mcba.ch/collection/le-massacre-de-la-saint-barthelemy-vers-1572-1584/>, consulté le 20/11/2025

**Document 9.** Huile sur bois attribuée à Jacob Bunel, Henri IV abjure la foi protestante à Saint-Denis le 25 juillet 1593, début du XVIIe siècle, Meudon, musée d'Art et d'Histoire.

**Document 10.** Extraits de l'Édit de Nantes, 1598, BNF.

**Document 1.** Programme d'enseignement moral et civique du cours préparatoire à la classe terminale des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP, BOEN n°24 du 13 juin 2024.

**CE1 : Respecter les autres**

**Attendus et objectifs**

L'enseignement moral et civique au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égalité de tous et de respect de chacun. Les élèves sont amenés à accepter l'altérité. Par le développement de compétences sociales, ils apprennent à vivre ensemble dans le respect des règles collectives.

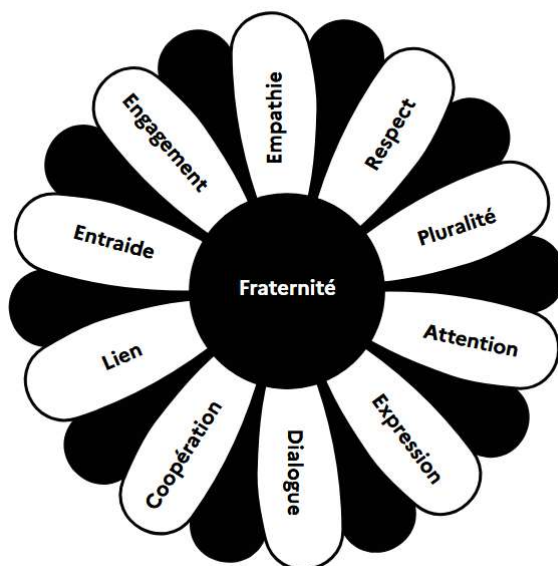
**Altérité et sociabilité**

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage possibles
Fraternité Solidarité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ;</li> <li>développer sa capacité d'empathie ;</li> </ul>	<p>En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres.</p> <p>Initier les élèves à l'empathie : écouter l'autre et se rendre disponible à l'autre. Permettre aux élèves de développer un regard positif sur les différences.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>s'entraider et partager avec les autres ;</li> <li>reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ;</li> <li>faire comprendre que la solidarité et l'entraide, en lien avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité entre les personnes.</li> </ul>	<p>Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette démarche peut s'inscrire dans le programme Phare. Leur permettre de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi.</p> <p><b>[EMI]</b> Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique des médias. S'appuyer sur le questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre.</p> <p>Développer le respect de l'autre et de sa dignité en abordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la notion d'intimité et de respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ;</li> <li>le droit à la sécurité et à la protection ;</li> <li>les violences sexistes (en lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle).</li> </ul>
--	--	---

a. La fleur de la fraternité

Développer une pédagogie de la fraternité, c'est permettre à chaque élève de : [...]



b. *Vers une école de la fraternité*, « L'école, creuset de la fraternité humaine et républicaine », par Abdennour Bidar et Christine Darnault, Ministère de l'éducation nationale, février 2025, p.17.

Se soucier de sa propre réussite est légitime, sans aucun doute, mais la question de la fraternité nous oblige tout de même à nous demander à quelles conditions ce souci de soi-même est soutenable pour la justice de notre société. Parmi ces conditions, il y a la fraternité, car le souci de soi ne saurait, d'un point de vue éthique, aller de pair avec le mépris d'autrui ; et ce n'est également que dans un climat de fraternité, d'attention portée les uns aux autres, d'entraide entre tous, que l'effort pour devenir soi-même peut se réaliser. Si donc on va à l'école d'abord pour apprendre à devenir soi-même, à cultiver son autonomie, à découvrir et à développer ses propres talents, il est primordial que tout soit mis en œuvre pour que ce souci de soi s'articule de manière harmonieuse avec le souci d'autrui, c'est-à-dire l'esprit de fraternité.

Tel fut depuis son origine, et tel est encore aujourd'hui, le défi de notre École : faire en sorte que la découverte de soi vers le plein développement de sa personnalité ne se fasse pas pour chaque élève de manière égoïste mais fraternelle, non pas au détriment d'autrui, mais avec lui et, finalement, au profit de tous. Telle est l'ambition que l'École doit porter : conduire chacun à sa propre excellence en instituant entre tous une relation de fraternité qui offre, dans la poursuite individuelle de cette excellence, tout le soutien, toute la solidarité de tous les autres.

### **Document 3.** Des « défis coopétitifs » pour des rencontres Usep inclusives et citoyennes

*L'Usep : L'Union sportive de l'enseignement du premier degré est une fédération sportive qui met en œuvre et développe des activités sportives et associatives pour les écoles publiques du premier degré.*

*Coopétition : La coopétition, mélange de deux mots, coopération et compétition, est une démarche qui place l'équité au cœur de la réflexion pédagogique pour enseigner l'EPS. Des situations de courses de relais et de jeux collectifs sont proposées aux élèves.*

« Dans le Tarn, l'Usep propose des rencontres « coopétitives » où les enfants régulent eux-mêmes les différences de niveau entre équipes. Pour Patrick Lamouroux, conseiller pédagogique départemental en EPS, c'est un des moyens de proposer des rencontres sportives scolaires.

#### **Patrick Lamouroux, l'Usep du Tarn organise des rencontres « coopétitives ». De quoi s'agit-il ?**

Les rencontres « coopétitives » se veulent « sportives, associatives, équitables, inclusives, citoyennes », pour reprendre les termes de la convention Usep-UNSS. Mais énoncer cette ambition ne suffit pas : tout dépend de la façon d'organiser les conditions de la confrontation. Par exemple, pratiquer un sport collectif n'est pas forcément synonyme d'éducation à la citoyenneté. Avec l'équipe des conseillers pédagogiques EPS du Tarn, à laquelle l'Usep est associée, nous partons du principe selon lequel les rencontres sportives scolaires ne peuvent être la version simplifiée des compétitions proposées par les autres fédérations.

#### **Pourquoi ?**

Parce qu'à la différence du sport en club, à l'école les pratiques physiques ont un caractère obligatoire : tous les enfants y prennent part. Nous nous devons aussi proposer une pratique émancipatrice, en accord avec les valeurs de l'école, la première d'entre elles étant le respect des différences. Cela pose la question de la règle : doit-elle être immuable, ou les enfants peuvent-ils l'adapter, dans le but de préserver l'incertitude du résultat ?

#### **On peut composer des équipes de même niveau...**

Certes, mais ce n'est pas la solution la plus pertinente. Nous proposons à la place de compenser les inégalités de niveau par des règles offrant à chacun la possibilité de gagner. C'est cela, l'esprit des « défis coopétitifs » qui rythment les rencontres du même nom : relancer l'intérêt d'une partie quand une équipe domine l'autre. Un esprit que nous avons notamment insufflé dans la pratique du football et du basket scolaires.

[...]

**1 jour actu**

## La France est une république laïque

**1** La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

**2** La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.

**3** En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

**4** Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.

**5** La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

## La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

### L'école est laïque

**6** L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.

**7** À l'école, tu études les mêmes matières que tous les élèves de France. Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

**8** À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

**9** À l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

**10** Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

**11** À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

**12** Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

**13** Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

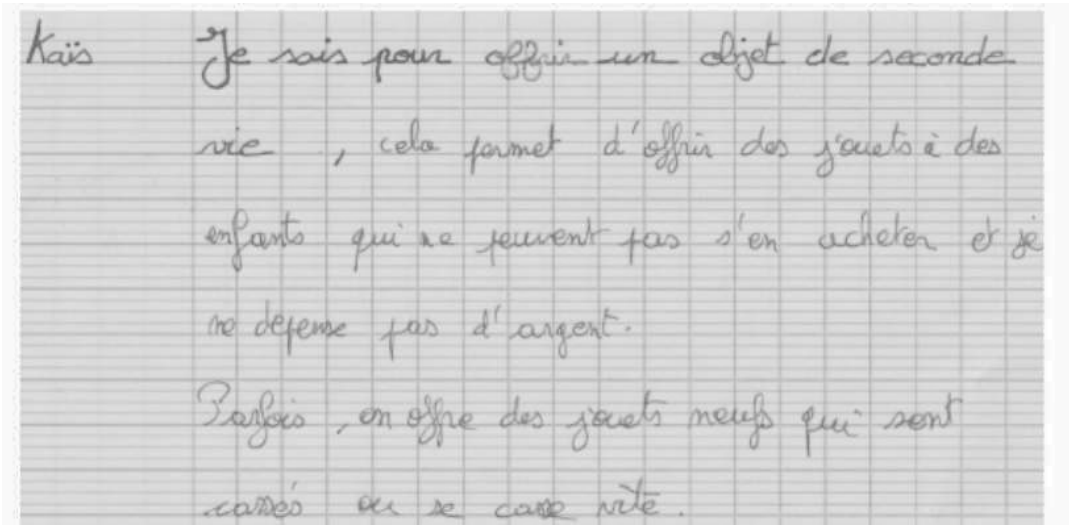
**14** Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

**15** Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !

la ligue de l'enseignement  
UN ADAPTÉ PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
MILAN

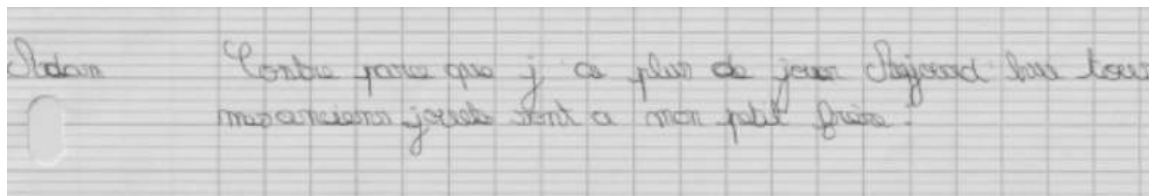
**Document 5.** Projet de collecte solidaire de jouets, année 2022-2023, en partenariat avec ecomaison

Question du débat préparée en amont du projet de collecte : « Êtes-vous pour ou contre offrir un jouet de seconde main ? »



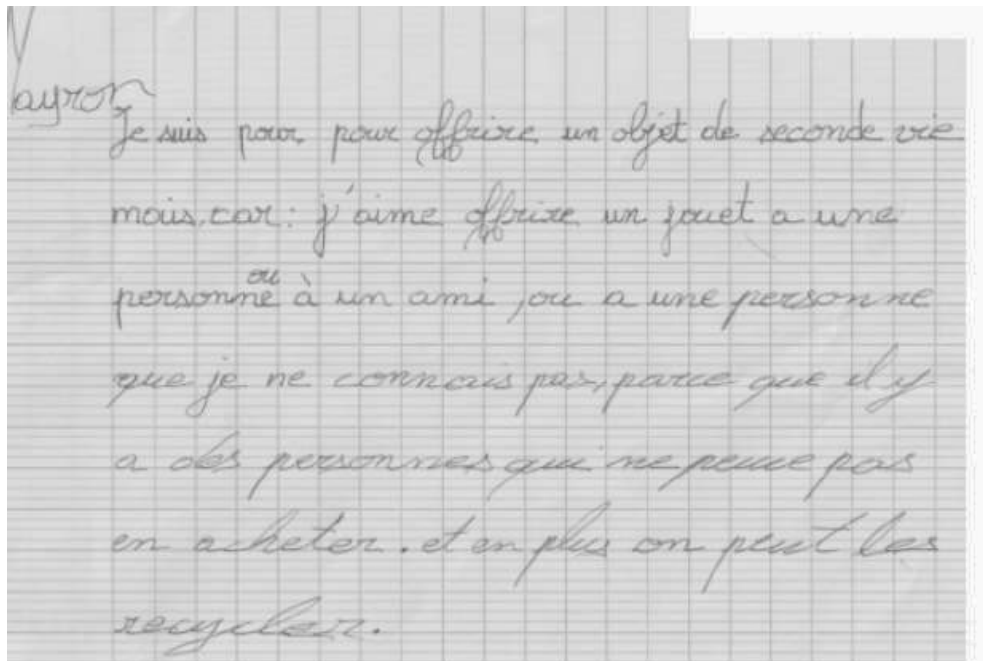
Kais Je suis pour offrir un objet de seconde vie, cela permet d'offrir des jouets à des enfants qui ne peuvent pas s'en acheter et je ne dépense pas d'argent.  
Parfois, on offre des jouets neufs qui sont cassés ou se cassent vite.

Kais : « Je suis pour offrir un objet de seconde vie, cela permet d'offrir des jouets à des enfants qui ne peuvent pas s'en acheter et je ne dépense pas d'argent.  
Parfois, on offre des jouets qui sont cassés ou qui se cassent vite. »



Adam Contre parce que j'ai plus de jouet aujourd'hui tous mes anciens jouets sont à mon petit frère.

Adam : « Contre parce que je n'ai plus de jouet, aujourd'hui tous mes anciens jouets sont à mon petit frère. »



Nayron Je suis pour offrir un objet de seconde vie mais car j'aime offrir un jouet à une personne ou à un ami ou à une personne que je ne connais pas, parce qu'il y a des personnes qui ne peuvent pas en acheter. et en plus on peut les recycler.

Nayron : Je suis pour offrir un objet de seconde vie mais car j'aime offrir un jouet à une personne ou à un ami ou à une personne que je ne connais pas parce qu'il y a des personnes qui ne peuvent pas en acheter et en plus on peut les recycler.

**Document 6.** Extrait de : Programme d'enseignement du cycle de consolidation (histoire, cycle 3), d'après le BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023.

Classe de CM1	
Repères annuels de programmation	Démarches et contenus d'enseignement
<b>Thème 2 - Le temps des rois</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Louis IX, le « roi chrétien » au XIII<sup>e</sup> siècle.</li> <li>- François I<sup>er</sup>, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance.</li> <li>- Henri IV et l'édit de Nantes.</li> <li>- Louis XIV, le roi Soleil à Versailles.</li> </ul>	<p>Comme l'objectif du cycle 3 est de construire quelques premiers grands repères de l'histoire de France, l'étude de la monarchie capétienne se centre sur le pouvoir royal, ses permanences et sur la construction territoriale du royaume de France, y compris via des jeux d'alliance, dont la mention permet de présenter aux élèves quelques figures féminines importantes : Aliénor d'Aquitaine, Anne de Bretagne, Catherine de Médicis. Les élèves découvrent ainsi des éléments essentiels de la société féodale et du patrimoine français et sont amenés à s'interroger sur les liens du Royaume de France avec d'autres acteurs et d'autres espaces. On inscrit dans le déroulé de ce thème une présentation de la formation du premier empire colonial français, porté par le pouvoir royal, et dont le peuplement repose notamment sur le déplacement d'Africains réduits en esclavage. Les figures royales étudiées permettent de présenter aux élèves quelques traits majeurs de l'histoire politique, mais aussi des questions économiques et sociales et celles liées aux violences telles que les croisades, les guerres de religion et le régicide.</p>

**Document. 7.** Extraits de Joël Cornette, « 1562-1598. Un sanglant apogée ».

C'est le début de la première des huit guerres de Religion, qui ne cesseront de provoquer « douleur et épouvantement », de 1562 à 1598. [...]

À partir de 1562, alors qu'un Français sur dix, environ, est huguenot<sup>1</sup>, la guerre civile et religieuse est désormais ouverte et la violence s'amplifie au fil des années. Elle atteint son point culminant avec les « matines sanglantes » de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, qui se prolonge durant une « saison » (Michelet) jusqu'en octobre (Toulouse, Gaillac). [...]

### **La reconquête d'Henri IV**

Après la mort d'Henri III, sans héritier direct, c'est donc un roi huguenot<sup>2</sup> qui monte sur le trône, loi salique oblige : Henri de Navarre est le descendant de Robert de Clermont, sixième fils de Saint Louis. Mais tout est à (re)faire dans un royaume éclaté, dévasté : « Pitié, confusion, désordre, misère partout », écrit Philippe Duplessis-Mornay, un proche et conseiller d'Henri IV.

La longue et douloureuse marche du premier des rois Bourbons vers la conquête et la maîtrise de l'autorité est marquée par une série de ruptures décisives qui ont métamorphosé « le Béarnais », l'hérétique, le « suppôt de Satan » des ultras catholiques et des curés ligueurs, en roi de France, le « Très Chrétien », « oint de Dieu ».

Pour qu'une telle métamorphose puisse avoir lieu, il a fallu, outre un incessant combat militaire contre les ligueurs – marqué par des victoires spectaculaires que le nouveau souverain présenta comme un signe du Ciel –, forger une légitimation auprès de la population du royaume par quatre gestes à forte charge politique

<sup>1</sup>

<sup>2</sup>

et religieuse, symbolique et émotionnelle : l'abjuration du protestantisme, dans la basilique de Saint-Denis, le 25 juillet 1593 ; le sacre, à Chartres, le 27 février 1594 (Reims était toujours aux mains des ligueurs) ; l'entrée triomphale, dans un Paris en liesse, le 22 mars 1594 ; enfin l'édit de Nantes du 30 avril 1598, scellé du « grand sceau de majesté », à la cire verte, édit « irrévocable et perpétuel », qui sanctionne la fin des guerres de Religion.

Cet édit constitua une véritable révolution théologico-politique car il consacre et organise durablement la coexistence de deux religions rivales. Davantage : il « coupe l'homme en deux », en distinguant le croyant (libre) du sujet (obéissant) séparant deux sphères, la sphère religieuse de la croyance, la sphère civile de l'État, mais un État sacralisé et placé au-dessus des deux partis religieux, catholique et protestant. D'une certaine manière, Henri IV est l'inventeur de la laïcité, même si ce terme est inconcevable en cette fin de XVI<sup>e</sup> siècle.

En mai 1610 Henri IV succomba à son tour sous le couteau du régicide. [...]

Témoin de tous ces événements, Pierre de l'Estoile fut surpris du calme de la population dans les heures qui suivirent l'assassinat d'Henri IV. [...]

En 1610 la fureur homicide des guerriers de Dieu s'était apaisée. La génération venue à la majorité avec le règne pacifique d'Henri IV rejetait avec horreur les souvenirs d'un passé de désordre, de haine et de violence.

Le terme « huguenot » est utilisé pour qualifier les protestants.

<sup>2</sup> Il est ici question d'Henri de Navarre (le futur roi de France Henri IV), protestant depuis son enfance.

**Document. 8.** Le massacre de la Saint-Barthélemy, huile sur bois de François Dubois, entre 1572 et 1584, Lausanne, musée cantonal des Beaux-Arts.

*Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, il est décidé à la cour du roi, que les principaux chefs protestants soient assassinés. Ces assassinats provoquent le massacre, par les Parisiens catholiques, d'environ 3000 protestants dans la capitale. Et d'autres « Saint-Barthélemy » se produisent ensuite dans les mois suivant le massacre du 24 août, faisant ainsi environ 10 000 morts parmi les protestants présents dans le royaume de France. La Saint-Barthélemy est perçue comme l'apogée des violences commises pendant les guerres de Religion.*



**Document. 9 :** Henri IV abjure la foi protestante à Saint-Denis le 25 juillet 1593.



**Document. 10.** Extraits (reformulés) de l'Édit de Nantes.

*L'Édit de Nantes se compose de 92 articles généraux, de 56 articles « secrets ou particuliers » et de 2 brevets, signés entre avril et mai 1598.*

« Henry, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre [...]

Nous avons jugé nécessaire de donner maintenant à tous nos sujets une loi générale, claire, nette et absolue, par laquelle seront réglés tous les désaccords présents et à venir, [...] afin d'établir une bonne et perdurable paix. [...]

Art. 2 : Défendons à tous nos sujets [...] de s'attaquer, s'injurier et de se provoquer en se reprochant ce qui s'est passé [...] Qu'ils se contiennent et vivent paisiblement comme frères, amis et concitoyens. [...]

Art. 3 : Ordonnons que la religion catholique [...] sera remise et rétablie en tout lieu de notre royaume pour y être paisiblement et librement exercée sans aucun trouble ou empêchement. [...]

Art. 6 : Permettons à ceux de la religion prétendue réformée vivre et demeurer partout dans notre royaume sans être vexés, brutalisés ou obligés d'agir contre leur conscience. [...]

Art. 9 : Nous permettons aussi à ceux de ladite religion d'exercer leur religion dans les endroits où ils la pratiquaient en 1596 et en 1597. [...]

Art. 11 : Davantage, [...] nous ordonnons que dans les faubourgs d'une ville de chaque bailliage, en plus de celles déjà accordées, l'exercice de la religion prétendue réformée puisse se faire publiquement. [...]

Art. 22 : Ordonnons qu'il ne sera fait aucune différence, pour des raisons religieuses, dans l'accueil des écoliers ou des malades.

*Par le roi, étant dans son conseil, Henry*

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application dans le domaine  
Histoire, géographie, enseignement moral et civique****Concours Externe - Créteil**

<b>Public</b>	Concours <b>EXT CRE PU</b>	Épreuve <b>103B</b>	Matière <b>9399</b>
---------------	-------------------------------	------------------------	------------------------

**Concours Externe - Versailles**

<b>Public</b>	Concours <b>EXT VER PU</b>	Épreuve <b>103B</b>	Matière <b>9399</b>
---------------	-------------------------------	------------------------	------------------------

**SESSION 2026**

---

**CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES**

-----  
**CRPE Supplémentaire : Créteil - Versailles**

-----  
Concours externe

Troisième épreuve d'admissibilité

**Épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts**  
(éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts)

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

**Durée : 3 heures**

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

**NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.**

**Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.**

**A - Composante Histoire des arts – Cycle 3** et dossier documentaire – page 31 à page 33 - 10 points

**B – Composante éducation musicale – Cycle 2** et dossier documentaire (page 34 à page 38) – 10 points

## SUJET

**A –** En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous proposerez une fiche de préparation en vue d'une séance d'Histoire des arts au cycle 3. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuierez sur les points de programme suivants :

**Identifier**

- Donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art.

**Analyser**

- Dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.

**Situer**

- Relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.

Votre fiche de préparation permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'Histoire des arts au cycle 3.

**B –** En tirant parti des éléments fournis dans le dossier joint, vous effectuerez une analyse critique de la fiche de préparation en éducation musicale destinée à une classe de cycle 2, niveau CP. Votre proposition devra être argumentée et vos choix seront justifiés.

Vous vous appuierez sur les points de programmes suivants :

**-Chanter**

**-Écouter, comparer**

Votre analyse permettra d'éclairer le jury sur votre connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement de l'éducation musicale au cycle 2.

# DOSSIER DOCUMENTAIRE

## A – Composante Histoire des arts – Cycle 3

### Document n°1 :

Ressources iconographiques.

### Document n°2:

Haïku de Santoka Taneda (1880-1940)

### Document n°3 :

Florence de MÈREDIEU, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art contemporain*, éditions Larousse, col. In Extenso, 2008, pp.246-247.

### Document n°4 :

Louis LALOY, Claude Debussy et la simplicité en musique, *Revue musicale*, 15 février 1904.

### Document n°5 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Histoire des arts. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 et le BOENJS n° 25 du 22 juin 2023 (extraits).

## B – Composante éducation musicale – Cycle 2

### Document n°1 :

*La ronde des mois* de Lise Borel.

### Document n°2 :

Description de la séance : *La ronde des mois*.

### Document n°3 :

*Apprendre par imprégnation / Apprendre par imitation*, ressources d'accompagnement pour l'enseignement de l'éducation musicale aux cycles 2 et 3. Site : [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

### Document n°4 :

*Le Vademecum : la chorale à l'école, au collège et au lycée* - Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur (paru en 2018 actualisé en 2020) (extrait).

### Document n°5 :

Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Éducation musicale BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

## A – Composante Histoire des arts cycle 3 -

**Document n°1** : Ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Hokusai Katsushika (1760-1849), *La grande vague de Kanagawa* ou *Sous la vague au large de Kanagawa (Kanagawa-oki-nami-ura)* (vers 1829-1834), 248 x 370 mm, Paris, BNF, département des estampes et de la photographie.

Eiichiro Oda, *One piece*. Tome 90, *La terre sainte de Marie Joie*, 2019, Glénat, Grenoble (extrait)

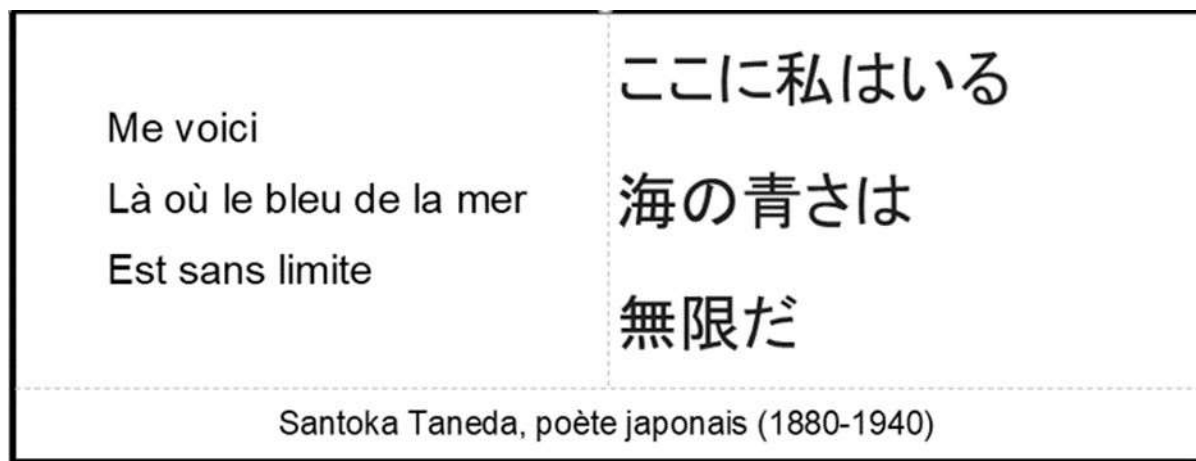


Camille Claudel, *La Vague*, vers 1903, onyx et bronze, 62 x 39 x 63 cm, Musée Rodin, Paris.



Carte du Japon, extraite de Wikipédia consulté en août 2025 [https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/9c/Carte\\_japon.jpg](https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/9/9c/Carte_japon.jpg)

**Document n°2** : Haïku de Santoka Taneda (1880-1940) et sa traduction française



**Document n°3** : Florence de MÈREDIEU, *Histoire matérielle et immatérielle de l'art contemporain*, éditions Larousse, col. In Extenso, 2008, pp.246-247.

« Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'influence de l'Orient sur l'Europe se manifeste essentiellement au travers du japonisme. C'est à partir de 1860 que les Japonais décident d'entamer des échanges commerciaux avec l'Occident. Ils participeront, à ce titre, aux Exposition de Londres (1862) et de Paris (1867). Le public découvre alors la beauté de leurs produits, l'étrangeté et la perfection de leurs matières : profondeur des laques, diversité du papier, hardiesses de la couleur utilisée pure et en larges aplats. L'influence des estampes japonaises se fait sentir chez Manet, Toulouse-Lautrec, Vallotton, Degas, Matisse et, bien sûr, Van Gogh. Ne disait-il pas se promener dans la lumière transparente du Midi comme s'il se trouvait au Japon ? Il reprendra aux maîtres de l'estampe japonaise, et en particulier à Hokusai, l'ancestrale technique du trait/point, codifiée dans les vieux traités de peinture chinois et japonais et si féconde en ce qui concerne la représentation des végétaux. Afin de se rapprocher le plus possible de ces semis, pointillés, hachures, traits, recourbés, Van Gogh utilisera la plume d'un roseau taillé. Là encore, dans cet art de l'estampe, la matière est à prendre en compte, avec ses effets de patine et la décoloration des vieux papiers. »

**Document n°4** : Louis LALOY, Claude Debussy et la simplicité en musique, *Revue musicale*, 15 février 1904.

« Ce que Debussy apporte de neuf, c'est une volonté de dépouillement : il renonce à l'emphase, à la rhétorique sonore, pour laisser parler les choses elles-mêmes. Sa musique, simple en apparence, est d'une richesse intérieure infinie ; elle ne décrit pas, elle suggère, comme le fait une estampe japonaise où l'air, le silence et la lumière tiennent autant de place que les formes. Debussy cherche moins à construire qu'à évoquer : il écoute le monde et en reproduit les vibrations secrètes. Dans cette simplicité se cache une science rare, un art de la nuance qui fait de chaque accord une couleur, de chaque silence une respiration. »

**Document n° 5** : Rappel du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3) – Histoire des arts. BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

### **Histoire des arts**

L'enseignement pluridisciplinaire et transversal de l'histoire des arts structure la culture artistique de l'élève par l'acquisition de repères issus des œuvres et courants artistiques divers et majeurs du passé et du présent et par l'apport de méthodes pour les situer dans l'espace et dans le temps, les interpréter et les mettre en relation. Il contribue au développement d'un regard sensible, instruit et réfléchi sur les œuvres.

Tout au long du cycle 3, l'histoire des arts contribue à créer du lien entre les autres enseignements et met en valeur leur dimension culturelle. [...]

L'histoire des arts intègre autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales. Son enseignement s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international, en exploitant notamment les ressources numériques. Constitutif du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, il associe la fréquentation des œuvres et l'appropriation de connaissances sans s'arrêter aux frontières traditionnelles des beaux-arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma. Il repose sur la fréquentation d'un patrimoine aussi bien savant que populaire ou traditionnel, aussi diversifié que possible. Il s'enrichit des pratiques artistiques de tous ordres.

[...]

Les objectifs généraux de cet enseignement pour la formation des élèves peuvent être regroupés en trois grands champs :

- des objectifs d'ordre esthétique, relevant d'une éducation de la sensibilité et qui passent par la fréquentation des œuvres dans des lieux artistiques et patrimoniaux ;
- des objectifs d'ordre méthodologique, qui relèvent de la compréhension de l'œuvre d'art, de sa technique et de son langage formel et symbolique ;
- des objectifs de connaissance destinés à donner à l'élève les repères qui construiront son autonomie d'amateur éclairé.

## **B – Composante éducation musicale – Cycle 2 – Dossier**

### **Document n°1 :**

*La ronde des mois* de Lise Borel

Janvier, février,  
Tout au long de l'année  
Mars avril mai juin juillet  
On continuer d'avancer  
Que tu sois à la mer  
Dans les villes ou dans les terres  
C'est la ronde des mois qui jamais ne s'arrêtera.

Août, septembre, octobre, novembre  
Tout au long de l'année  
On finit par décembre  
On continue d'avancer  
Que tu sois au sud au nord  
Sur la plage ou dans un port  
C'est la ronde des mois qui jamais ne s'arrêtera.

**Document n°2** : Fiche de préparation à analyser

<b>FICHE DE PRÉPARATION en classe de CP</b>	
<b>Séquence</b> : chanter / interpréter <i>La ronde des mois</i> de Lise Borel	
<b>Objectif de la séance</b> : Découvrir la chanson <i>La ronde des mois</i> et apprendre à chanter la première partie.	
<b>Compétences visées</b> : Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons et les interpréter de manière expressive.	
<b>Dispositif</b> : Classe entière (21 élèves)	
<b>Déroulement</b> :	<b>Attitudes et/ou réponses attendues</b> :
Découverte et écoute de la chanson :	Les élèves sont debout en position chorale. Ils écoutent la chanson.
1/ « <i>Je vais vous faire écouter une chanson puis nous apprendrons à la chanter ensuite</i> »	
Diffusion d'un enregistrement de la chanson en entier.	
2/ « De quoi parle cette chanson ? » recueil des réponses des élèves.	Dire les mots de la chanson (les mois), écouter ses camarades, attendre son tour pour parler. Repérer les phrases qui se répètent.
3/ Réécoute de la chanson (diffusion entière).	Les élèves restent toujours attentifs.
4/ Compléter les réponses des élèves.	Les élèves complètent les éléments non entendus précédemment.
5/ « <i>Nous allons maintenant apprendre à chanter cette chanson. Je chante d'abord, puis c'est à vous</i> ».	Regarder l'enseignant et écouter son modèle puis le reproduire.
Apprentissage de la partie 1 <i>A Capella</i> (jusque « qui jamais ne s'arrêtera » (1 <sup>ère</sup> fois)	Chanter en même temps que ses camarades. Mémoriser la première partie.
5/ Bilan de séance avec les élèves. « <i>Qu'avons-nous appris aujourd'hui durant cette séance de chant ?</i> »	« <i>Nous avons appris une nouvelle chanson. Elle parle des mois de l'année. On chante chacun notre tour.</i> »

**Bilan de la séance :**

Durant les phases d'écoute, les élèves sont plus ou moins concentrés et le recueil des réponses est confus.

Les élèves n'ont pas repéré les fragments répétés : « tout au long de l'année, on continue d'avancer, c'est la ronde des mois qui jamais ne s'arrêtera ».

Durant la phase d'apprentissage de la chanson, plusieurs difficultés ont été rencontrées :

- Les élèves ne chantent pas tous en même temps, certains chantent en même temps que l'enseignant ; certains mots ne sont pas à l'unisson (*janvier / long de l'année / s'arrêtera*)
- Le passage « *que tu sois à la mer* » a été difficile en raison des grands écarts entre les notes.
- Certaines phrases sont très bien chantées : « *dans les villes ou dans les terres / c'est la ronde des mois* )
- Les élèves ont fini par se déconcentrer dans cette position en chorale. Quelques élèves ne chantent plus à la fin de cette phase et se dissipent.
- J'ai décidé d'arrêter cette phase et n'ai pas fait le bilan prévu pour passer à autre chose.

**Document n°3 :** *Apprendre par imprégnation / Apprendre par imitation*, ressources d'accompagnement pour l'enseignement de l'éducation musicale aux cycles 2 et 3. Site : [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

### **Apprendre par imprégnation**

L'apprentissage par imprégnation consiste à favoriser la mémorisation d'un chant – paroles et musique – par des écoutes répétées. Il s'agit d'une approche globale permettant d'appréhender la structure du chant, sa thématique, ses récurrences (refrain, ritournelle, rimes). Différentes modalités peuvent être appliquées pour ce travail d'imprégnation, à l'instar de l'écoute d'œuvre : écoute en mouvement, guidée ou non par l'enseignant, écoute analytique, écoute « plaisir ». Ces temps d'écoute préalables permettent de se familiariser avec le chant, d'en repérer les caractéristiques et favorisent l'envie d'interpréter. Certains élèves commencent alors à fredonner spontanément. Ils sont encouragés à chanter les passages qu'ils ont mémorisés

### **Apprendre par imitation**

Cette modalité d'apprentissage, grâce à un travail progressif et détaillé, permet d'affiner la précision mélodique et rythmique. Après la découverte du chant par l'écoute, l'enseignant procède à l'apprentissage dans une alternance modèle/répétition. Phrase par phrase, ou par cellules mélodiques plus courtes si nécessaire, l'enseignant donne le modèle et les élèves le reproduisent le plus fidèlement possible. S'enchaînant sans pause superflue ni commentaires excessifs, ces répétitions s'inscrivent dans une fluidité musicale non interrompue. Le maintien de l'attention auditive et vocale est ainsi favorisé.

C'est un moment de précision et de rigueur, qui gagne aussi à être ludique. Pour cela, l'apprentissage peut s'appuyer sur diverses modalités intermédiaires :

- scander les paroles en rythme (parlé-rythmé) ;
- reproduire le rythme en percussions corporelles ;
- varier l'intensité ;
- chanter avec différentes intentions expressives ;
- alterner des groupes qui se répondent ;
- alterner rythme et chant ;
- alterner chant à pleine voix et chant intérieur, etc.

Commencer par le refrain permet souvent de maîtriser le passage le plus aisé du chant et d'éprouver rapidement le plaisir de chanter à pleine voix.

Toute activité vocale s'appuyant sur une interaction constante entre perception et production, il est souhaitable d'attirer l'attention des enfants sur l'écoute et de les amener à se poser les questions suivantes : ai-je écouté attentivement le modèle ? Est-ce que j'entends ce que je chante ? Est-ce que je chante assez fort (ou trop fort) ? Est-ce que je suis capable d'écouter les autres pendant que je chante ? Est-ce que j'entends le son du groupe ?

Peu à peu, les enfants ajustent leur production vocale, s'approprient le chant et prennent plaisir à l'interpréter avec énergie et expressivité. La dynamique du modèle donné par l'enseignant est à cet égard déterminante.

**Document n°4** : *Le Vademecum : la chorale à l'école, au collège et au lycée* - Ministère de l'Éducation nationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur (paru en 2018 actualisé en 2020) (extraits).

Dans tout apprentissage artistique, la qualité du modèle est déterminante. Par ailleurs, dans le domaine vocal, la qualité de l'échauffement est primordiale. [...]

Échauffement et mise en voix

- L'échauffement corporel et la mise en voix sont les préalables de toute séance de chorale. Ritualisés, ces moments confortent l'appropriation progressive et simultanée des cinq piliers du chant : la posture, la respiration, la tonicité, la résonance et l'articulation.

- La régularité, l'exigence, la pérennité et la compréhension du bien-fondé de ces moments précédant l'apprentissage contribuent à la cohésion du chœur comme à une hygiène vocale maîtrisée.

- Au-delà de ces moments particuliers, les répétitions régulières instaurent nombre d'automatismes propices au développement de l'autonomie et d'une responsabilisation de l'élève. [...]

**Document n°5** : Rappel du programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) – Éducation musicale BOENJS n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits).

<b>Compétences travaillées</b>
<p><b>Chanter</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation.</li><li>- Interpréter un chant avec expressivité.</li></ul>
<p><b>Explorer et imaginer</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique.</li><li>- Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores.</li></ul>

**Information aux candidats**

Les codes doivent être reportés sur les rubriques figurant en en-tête de chacune des copies que vous remettrez.

**Épreuve écrite d'application en Arts****Concours externe - Créteil**

<b>Public</b>	<b>Concours EXT CRE PU</b>	<b>Épreuve 103C</b>	<b>Matière 1620</b>
---------------	--------------------------------	-------------------------	-------------------------

**Concours externe - Versailles**

<b>Public</b>	<b>Concours EXT VER PU</b>	<b>Épreuve 103C</b>	<b>Matière 1620</b>
---------------	--------------------------------	-------------------------	-------------------------

